

Avis de changement de contrôle adressé aux porteurs d'Obligations émises par Eurosic

Paris, le 5 septembre 2017

**Emprunt obligataire d'un montant de 125.000.000 € portant intérêt au taux de 3,950 %
l'an et venant à échéance le 27 mars 2019 émis par Eurosic (code ISIN FR0011452655)
(les « Obligations 2019 »)**

**Emprunt obligataire d'un montant de 125.000.000 € portant intérêt au taux de 3,051 %
l'an et venant à échéance le 16 janvier 2023 émis par Eurosic (code ISIN FR0012383842)
(les « Obligations 2023 »)**

**Emprunt obligataire d'un montant de 100.000.000 € portant intérêt au taux de 3,000 %
l'an et venant à échéance le 1^{er} juin 2026 émis par Eurosic (code ISIN FR0013064573)
(les « Obligations 2026 »),**

ensemble, les « **Obligations** »

A la suite du changement de contrôle du capital d'Eurosic, il est rappelé aux porteurs d'Obligations la faculté qui leur est offerte de demander le remboursement anticipé de tout ou partie de leurs Obligations.

Pour obtenir le remboursement anticipé de tout ou partie de leurs Obligations, les porteurs devront en faire la demande par écrit auprès de l'agent en charge de l'option de remboursement indiqué dans les modalités respectives de chaque Obligation au moyen d'une demande de remboursement anticipé dûment signée dont le modèle pourra être obtenu auprès de l'agent en charge de l'option de remboursement.

Cette demande de remboursement anticipé et les Obligations correspondantes devront être transmises à l'agent en charge de l'option de remboursement dans un délai de 15 jours ouvrés à compter de la publication de cet avis, à savoir au plus tard le 26 septembre 2017.

Le remboursement anticipé interviendra le 10 octobre 2017.

Le montant de remboursement en principal et intérêts par Obligation à la date de remboursement anticipé en cas de changement de contrôle est de :

- 102.131,92 € (cent deux mille cent trente et un euros et quatre-vingt-douze centimes) pour les Obligations 2019 ;

EUROSIC

- 102.231,83 € (cent deux mille deux cent trente et un euros et quatre-vingt-trois centimes) pour les Obligations 2023 ; et
- 101.076,71 € (cent un mille soixante-seize euros et soixante et onze centimes) pour les Obligations 2026.

EUROSIC

SA à Conseil d'administration

au capital de 790.485.264 € – RCS Paris 307 178 871

1 rue Euler – 75008 Paris

Tél. : 01 45 02 23 25 – Fax : 01 45 02 23 24

Code ISIN : FR 0000038200 – Mnémonique : ERSC

www.eurosic.fr